



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Incendies en Corse

Question au Gouvernement n° 2716

#### Texte de la question

#### INCENDIES EN CORSE

**M. le président.** La parole est à M. Jean-Félix Acquaviva.

**M. Jean-Félix Acquaviva.** Monsieur le ministre de l'intérieur, les incendies ravagent nos forêts, non plus seulement en été, mais aussi en hiver, en plein mois de février. Pour ces dernières semaines, le bilan est très lourd. Plus de 6 000 hectares, en tout, sont partis en fumée en Corse, dans le Nebbiu, le Cap Corse et surtout à Bavedda – comme le disait mon collègue Paul-André Colombani, la semaine dernière, les aiguilles de Bavedda sont un peu notre cathédrale Notre-Dame à nous.

Ces incendies hivernaux ne sont pas les premiers ; 2 000 hectares ont été ravagés durant l'hiver 2018. La Corse et les régions méditerranéennes deviennent des brasiers ; l'urgence est extrême.

Ce n'est plus un phénomène exceptionnel, à cause du dérèglement climatique et de ses conséquences, du dépeuplement de nos villages, mais aussi de l'indivision, qui freine toute politique de prévention efficace.

Je rends hommage, une fois de plus, aux sapeurs-pompiers des services départements d'incendie et de secours – SDIS – de Corse-du-Sud et de Haute-Corse, aux sapeurs-forestiers, à la sécurité civile, et aux renforts venus du continent, qui ont risqué leur vie, en opérant dans des conditions difficiles avec des vents violents dépassant 150 kilomètres à l'heure. (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

Pour le Midi et la Corse, il faut opérer des modifications législatives pour massifier les plans locaux de prévention incendies et adapter la qualité et la localisation des moyens de lutte aériens, au plus près du terrain. Or nous venons d'apprendre que l'avion Tracker sera retiré du service cette année. Ne pouvons-nous pas renforcer les moyens aériens par des hélicoptères bombardier d'eau de grosse capacité, y compris de location, au vu de la fréquence des épisodes d'incendies ? Ne faut-il pas bâtir, dès à présent, une force méditerranéenne dans le cadre d'une coopération plus étroite avec des régions comme la Sardaigne ?

Sur le plan de la prévention, j'ai défendu avec les députés de mon groupe, Libertés et territoires, lors de l'examen du projet de loi relatif à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, un amendement crucial visant à massifier les plans de prévention autour des villages, et à renforcer les obligations légales de débroussaillage pour les biens indivis et sans maître.

Adopté à l'unanimité dans cette assemblée, avec le soutien du rapporteur, il a été refusé en CMP pour des raisons politiques obscures. Il est impératif de le réintroduire dans le cadre de la loi dite 3D – décentralisation, déconcentration et différenciation. Monsieur le ministre, il est urgent de prendre la mesure de cette nouvelle donne climatique. Les acteurs en Corse y sont prêts, êtes-vous prêt à les accompagner ? (*Applaudissements*)

sur les bancs du groupe LT.)

**M. le président.** La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur.

**M. Laurent Nunez, secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur.** Monsieur Acquaviva, vous soulignez avec raison l'important risque d'incendies de forêt en Corse : chaque année, un tiers des superficies détruites par le feu dans l'ensemble des départements méditerranéens se situent en Corse. Plusieurs paramètres compliquent la lutte contre les feux de forêt en Corse : l'importance des espaces naturels à protéger, qui représentent 80 % de la superficie de l'île ; les conditions météorologiques favorables à la naissance des incendies ; la difficulté d'accès à certains sites, comme celui de Quenza.

Face à cette situation très particulière, la solidarité nationale joue à plein. Ce fut le cas à compter du 4 février 2020, quand l'incendie s'est déclaré à Quenza, où le ministre de l'intérieur s'est d'ailleurs rendu dès le lendemain pour saluer le travail des sauveteurs. Considérez que l'ensemble des moyens disponibles, notamment les Canadair, a été utilisé pour combattre, réduire et éradiquer les multiples foyers d'incendie. L'engagement de 780 sapeurs-pompiers – au plus fort de la mobilisation – venant de Corse et de tous les départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a également été déterminant. Soyez donc assuré que la solidarité nationale joue à plein.

À mon tour, je veux rendre hommage et dire toute ma fierté aux fonctionnaires de la sécurité civile, aux sapeurs-pompiers, aux militaires, aux sapeurs-forestiers et à l'ensemble des personnels engagés dans ces actions. Soyez-en sûr : la Corse peut compter sur la solidarité nationale dans ce type de situation.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Félix Acquaviva](#)

**Circonscription :** Haute-Corse (2<sup>e</sup> circonscription) - Libertés et Territoires

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2716

**Rubrique :** Sécurité des biens et des personnes

**Ministère interrogé :** Intérieur (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

**Ministère attributaire :** Intérieur (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [19 février 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 février 2020](#)